Développement rural

Commune de Vielsalm

2011

Rapport annuel d'état d'avancement

Présenté en séance de la CLDR du 18 janvier 2012
Validé après la séance de la CLDR du 15 mars 2012

Validé lors de la séance du CC du xx/xx/2012

Introduction

Le mot de l'Echevin du Développement Rural, Président de la CLDR

Le présent rapport porte sur les avancées des projets inscrits dans le Programme Communal de Développement Rural de notre commune de Vielsalm.

Il nous semblait toutefois important en tant qu'autorité communale, maître d'œuvre de l'Opération, de faire état des résultats de l'évaluation ciblée des objectifs de développement fixés par nous dans le PCDR.

Cette analyse est importante à nos yeux afin de justifier les moyens mis en œuvre au travers de notre politique pour répondre aux défis et objectifs ambitieux que nous nous sommes fixés dans ce PCDR, élément fédérateur de nos politiques communales.
En effet, les moyens que nous déployons au niveau communal ne sont pas nécessairement identifiés dans le PCDR mais contribuent à atteindre ses objectifs.

Cette évaluation par la vérification d'effets attendus, nous parait importante, à tout le moins aussi importante qu'une simple analyse d'un projet réalisé ou non. Elle permet d'apprécier, en termes de résultats chiffrés, l'impact d'un projet ou d'une action sur une thématique particulière qui fait la vie de notre commune, thématiques qui ont été identifiées dans le diagnostic de la situation existante.

Ce rapport reste toutefois conforme aux exigences de l'autorité de tutelle telles que définies dans le courrier de la Direction du Développement Rural du 1 mars 2012, certaines parties étant en plus agrémentées d'une analyse des résultats des défis et objectifs propres à notre PCDR.

Ainsi, en parcourant le présent rapport, le lecteur découvrira :

En annexe 1 : une présentation de la situation générale de l'Opération dans la commune de Vielsalm.

Cette partie se décompose en :

- une analyse des indicateurs de résultats des objectifs ;
- une présentation sous forme de tableau des stades de réalisation de nos différents projets ;
- des commentaires généraux sur l'état d'avancement des projets ;
- un état d'avancement détaillé de chaque projet du PCDR, réalisé, en cours de réalisation ou encore abandonné ;
- Une identification des projets et actions à réaliser en 2012 pour poursuivre ceux et celles de l'année précédente.

En annexe 2, un tableau détaillant l'avancement physique et financier d'un projet en phase d'exécution de travaux.

En annexe 3, un tableau rapport comptable d'un projet terminé.
Ce tableau est sans objet à ce stade de réalisation de notre Opération de Développement Rural.

En annexe 4, le rapport annuel de la CLDR et les différents comptes rendus.

En Annexe 5, une programmation dans les trois années des projets du PCDR.

ANNEXE 1 : SITUATION GENERALE DE L'OPERATION DANS LA COMMUNE DE VIELSALM

Analyse des indicateurs de résultats des objectifs du PCDR

OBJECTIF 1 : INTENSIFIER L'INTÉGRATION SOCIALE ET LA CONVIVIALITÉ POUR UN MIEUX VIVRE ENSEMBLE

1. **Promouvoir l'intergénérationnel**
2. **Soutenir la participation de tous à la vie locale**
3. **Promouvoir l'hygiène et la santé publiques**
4. **Rendre les cœurs de villages plus accueillants et plus vivants**
5. **Maintenir et développer des services adaptés aux besoins**
6. **Améliorer la communication de la commune**

Critères d'évaluation :

Indicateurs	Cible	Source de vérification
Nombre d'actions/activités entreprises, brassant les générations et les catégories sociales	2 par an minimum	AC / Associations / Convention Culture / Bibliothèque / maison du tourisme / CEC la Hesse
Qualité de l'information des habitants quant aux activités organisées sur le territoire	Appréciation subjective	AC / Convention Culture / Habitants

Projets mis en œuvre qui contribuent à atteindre l'objectif :

Projet inscrit dans le PCDR (descriptifs ci-dessous) : 1, 3, 15, 18,25, 46,48,57,60, 62, 63

Autres projets :

- Dans le cadre de leurs activités, les enfants du Conseil communal des enfants ont réalisé cette année un recueil de témoignages de personnes âgées qui ont vécu la guerre 1940-1945, en allant à leur rencontre.
 "Dis, Papy, c'était comment pendant la guerre ?" ou "Quand les enfants deviennent passeurs de mémoire", est le titre de la brochure que les jeunes du Conseil Communal des enfants de Vielsalm ont réalisée.
 En outre, le Conseil a rencontré les personnes âgées des homes de Vielsalm au travers de l'organisation de goûters. Pour animer ceux-ci, les enfants avaient préparé un pot-pourri de chansons anciennes.

- La commune soutient financièrement les associations locales en leur octroyant une enveloppe annuelle mais également du personnel communal, du prêt de matériel ou encore la mise à disposition de salles pour l'organisation de leurs activités extraordinaires.

- Handicontact : il s'agit d'un référent de proximité en matière d'handicap, qui se veut plus proche et accessible pour les personnes handicapées que les bureaux régionaux de l'AWIPH et qui joue un rôle de centralisation des informations. Ses objectifs sont de :

- **Améliorer l'intégration** des personnes handicapées au sein des communes par la création d'un **réseau local d'information, d'aide et de soutien**.
- **Informer et orienter** les personnes en situation de handicap ainsi que leurs proches vers différents services pouvant répondre à leurs besoins.

- Le CPAS est très actif dans la thématique traitée par cet objectif du PCDR et certaines de ses actions contribuent à atteindre celui-ci. Citons notamment : la journée sports pour tous avec plus de 500 participants, la création d'un réseau de familles monoparentales des communes de Houffalize, Gouvy et Vielsalm, en collaboration avec l'AMO l'Etincelle, l'initiative du service 3e âge (l'entrée en maison de repos, j'y contribue), l'extension du service de socialisation « Coup de pouce » et encore la création d'un espace public numérique.

- Aménagement de deux espaces multisports à Salmchâteau et Grand-Halleux : ces infrastructures s'inscrivent dans le cadre du programme « Sports de rues » pour inciter les jeunes à une pratique sportive. Bien que les infrastructures ne soient pas encore construites, le Conseil communal a voté leur mise en place. Celles-ci seront libres d'accès et permettront la pratique de divers sports.

- Salminfo : Revitalisation de la revue communale qui est redevenue trimestrielle.

- Site Internet communal : engagement d'un webmaster pour le relooking et la maintenance du site Internet communal. Le site est donc maintenant alimenté en continu par une employée spécifique.

OBJECTIF 2 : FAVORISER L'ACCÈS AUX LOGEMENTS

1. **Favoriser le logement locatif de qualité sur toute la commune**

2. **Identifier et activer de « nouvelles » zones d'habitat densifiant les villages**

Critères d'évaluation :

Indicateurs	Cible	Source de vérification
Nombre de logements gérés par l'AIS chaque année	10 par an minimum	AIS
Nombre de zones d'habitats créées, densifiant les villages	5 nouvelles sur 10 ans	AC

Projets mis en œuvre qui contribuent à atteindre l'objectif :

Projet inscrit dans le PCDR (descriptifs ci-dessous) : 1, 18, 35, 59, 60, 61,

Autres projets :

- En 2010, 11 logements étaient mis à en location via l'AIS, ce nombre est passé à 15 en 2011.
- La commune a mis en place en 2010 une taxe sur les immeubles inoccupés, qui au-delà de rapporter des recettes nouvelles à la commune ambitionne de faire bouger les choses : motiver les propriétaires à louer, que ce soit les appartements ou les rez-de-chaussée commerciaux.

OBJECTIF 3 : RESPECTER LE CARACTÈRE ARDENNAIS DE LA COMMUNE

1. **Gérer globalement l'aménagement du territoire et les paysages**

2. **Conserver et entretenir le patrimoine local**

Critères d'évaluation :

Indicateurs	Cible	Source de vérification
Nombre d'outils de gestion du territoire créés	2 au minimum	AC
Nombre d'éléments du petit patrimoine restaurés par les villageois	4 par an	AC / QVW / CLDR

Projets mis en œuvre qui contribuent à atteindre l'objectif :

Projet inscrit dans le PCDR (descriptifs ci-dessous) : 3, 15, 25, 35, 59, 60, 61

Autres projets :

- La CCATM, en plus de ses réunions, a bénéficié d'une formation, en même temps que la CLDR, sur le CWATUPE. Cette formation a été donnée par la maison de l'Urbanisme Ardenne-Famenne.
 Sur proposition de la CCATM et de la CLDR, la Commune a décidé d'initier la réalisation d'un Schéma de Structure Communal ; elle suit conjointement la thématique des noyaux d'habitats proposée par la Wallonie.

- Un ancien panneau indicateur à Grand-Halleux a fait l'objet d'un repositionnement et d'une restauration par les services communaux.

- A Salmchâteau, en collaboration avec Qualité-Villages-Wallonie, les commerçants se sont fédérés pour créer un parcours thématique « Victor Hugo » en hommage à celui qui fît étape dans la localité en 1862. Ils ont ainsi pu mettre en évidence le pont Madeleine, croqué à l'époque par l'homme de lettre.

OBJECTIF 4 : PROTÉGER L'ENVIRONNEMENT NATUREL, VALORISER LES RESSOURCES LOCALES ET SENSIBILISER À CES THÉMATIQUES

1. **Eduquer les citoyens à la protection de l'environnement et aux comportements appropriés**

2. **Faire de Vielsalm une vitrine des énergies renouvelables**

3. **Gérer de manière proactive les ressources naturelles du territoire**

4. **Communiquer autour d'un tourisme encadré, diffus et respectueux de l'environnement**

Critères d'évaluation :

Indicateurs	Cible	Source de vérification
Les comportements dénotant un non-respect de l'environnement de la part des Salmiens (ex : dépôts d'immondices, plaintes…)	Baisse de 25% des incivilités	Police / AC / Eco-conseiller / Agent constatateur
Nombre d'actions/projets entrepris dans le domaine des énergies vertes	8 nouveaux	AC / Eco-conseiller
Nombre de brochures éditées pour le tourisme doux	5 nouvelles	Maison du tourisme / Syndicat d'initiative / AC

Projets mis en œuvre qui contribuent à atteindre l'objectif :

Projet inscrit dans le PCDR (descriptifs ci-dessous) : 2, 3, 15, 17, 23, 27, 50, 58, 59, 60, 61, 63

Autres projets :

- Le projet de chauffage aux pellets de l'Administration communale est arrivé en fin d'année au stade de l'attribution de marché.

- **OBJECTIF 5 : DÉVELOPPER UNE ÉCONOMIE ÉQUITABLEMENT RÉPARTIE ET INTÉGRÉE**

1. **Favoriser une agriculture innovante et familiale**
2. **Valoriser l'image de Vielsalm, commune de l'eau, de la pierre et du bois**
3. **Accueillir de nouvelles TPE - PME à dimension humaine**
4. **Encourager et dynamiser les PME, artisans et commerces locaux**
5. **Optimaliser la gestion du zoning de Burtonville**

Critères d'évaluation :

Indicateurs	Cible	Source de vérification
Nombre de rencontres entre agriculteurs pour innover en matière d'agriculture	5 en 10 ans	AC / ?
Nombre de nouvelles initiatives mises en place pour contribuer au slogan « Vielsalm, commune de l'eau, de la pierre et du bois »	10 en 10 ans	AC / Maison du Tourisme / Syndicat d'initiative
Nombre de nouvelles TPE / PME / commerces / artisans	5 par an	AC / INASTI

Projets mis en œuvre qui contribuent à atteindre l'objectif :

Projet inscrit dans le PCDR (descriptifs ci-dessous) : 2, 15, 16, 17, 27, 35, 41, 42, 46, 50, 58, 60, 61, 63

Autres projets :

- La commune s'est inscrite en 2011 dans l'action de la Société Royale Forestière de Belgique « Plantez un arbre en recyclant vos cartouches d'encre », elle a bénéficié cette année d'une aide de 1138,5 € qui a servi à planter des arbres feuillus.
- La commission agricole, instituée précédemment par le Conseil communal, s s'est réunie à diverses reprises pour traiter de thématiques diverses : les chemins agricoles, la récolte des plastiques, la taille des haies, …
- La société HERBALGEM a choisi d'établir un partenariat avec la commune : la société fait acheter les arbres et la commune les plante dans un village de la commune (Bèche), en

lien avec l'opération « arbres de vie – frontière de vie ». Les bénéfices réalisés sont reversés à cette association internationale.

OBJECTIF 6 : AMÉLIORER LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE ET FAVORISER LA MOBILITÉ DANS ET HORS COMMUNE

1. **Réduire la vitesse au cœur des villages**

2. **Promouvoir les déplacements alternatifs**

3. **Traiter la situation particulière de Vielsalm centre**

Critères d'évaluation :

Indicateurs	Cible	Source de vérification
Diminution du nombre d'accidents	Réduction de 30% en 5 ans	Police
Nombre de moyens mis en place pour permettre les déplacements aux usagers faibles	5 en 10 ans	AC
Diminution du nombre de camions à Vielsalm-centre	Réduction de 50% en 10 ans	MET (via comptage)

Projets mis en œuvre qui contribuent à atteindre l'objectif :

Projet inscrit dans le PCDR (descriptifs ci-dessous) : 3, 44, 46, 48, 49, 57,

Autres projets :

-

OBJECTIF 7 : S'INSCRIRE DANS UNE DYNAMIQUE RÉGIONALE

1. **Activer les outils transcommunaux**

2. **Susciter de nouvelles coopérations transcommunales**

Critères d'évaluation :

Indicateurs	Cible	Source de vérification
Nombre d'actions menées en partenariat avec des communes voisines	5 en 10 ans	Commune

Projets mis en œuvre qui contribuent à atteindre l'objectif

Projet inscrit dans le PCDR (descriptifs ci-dessous) : 42, 44, 49, 59, 61, 63

Autres projets :

Kadriculture : fruit d'une association de trois communes « Liégeoises », Lierneux, Stoumont et Trois-Ponts avec la commune Luxembourgeoise de Vielsalm, le projet d'asbl « Kadriculture » vise une collaboration culturelle entre ces communes, avec pour objectif sous-jacent une reconnaissance comme Centre culturel par la Communauté française.

Vivalia : depuis le 1er janvier 2009, VIVALIA regroupe en une intercommunale unique sept sites hospitaliers, dont la Polyclinique Saint-Gengoux et la MR-MRS Saint-Gengoux à Vielsalm.
L'intercommunale projette à Vielsalm la création d'un site unique MR-MRS, d'une centre de jour et d'une résidence service pour un investissement estimé à 15 millions d'euros.

Contrat de rivière Amblève : la commune de Vielsalm est partenaire du CRA depuis sa création et contribue à son financement à hauteur de 4812 €.
En 2011, une nouvelle charte est signée pour trois ans, la commune s'y engage à réaliser une vingtaine d'actions.
Vielsalm a réalisé 9 des actions sur les 22 lui attribuées cette année. Par ailleurs, quatre actions sont en cours de réalisation. Une exposition sur le thème de l'évolution des paysages est en outre programmée à l'occasion de la semaine de l'eau 2012.

ANNEXE 1 : SITUATION GENERALE DE L'OPERATION DANS LA COMMUNE DE VIELSALM

Tableau 1 : Présentation du stade de réalisation des projets et actions du PCDR

	Projets	R[1]	E[2]	Ab[3]	Att[4]	Type de subsidiation			
						DR[5]	DR+ Autre[6]	Sans[7]	Autre[8]
1	Transformation de l'ancien bâtiment Belgacom en logements tremplins et maison rurale intergénérationnelle et multifonctionnelle		x			978 400 €			
2	Aménagement et exploitation d'une centrale hydroélectrique sur le plan d'eau de Vielsalm		x				x		
3	Remise en état		x						x

[1] Projet ou action réalisé
[2] Projet ou action en cours de réalisation
[3] Projet ou action abandonné
[4] Projet ou action en attente de réalisation
[5] Projet financé en Développement Rural
[6] Projet financé en Développement Rural avec une autre source de subventionnement
[7] Projet financé sur fond propre
[8] Projet financé en par une source différente du Développement Rural

	d'anciens chemins et sentiers de liaison, comme alternative aux routes nationales								
	Volet 1 : Fraiture - Regné – Hébronval				x				
	Volet 2 : Petit-Thier – Ville-du-Bois – Vielsalm		x						x
4	Aménagement global du village de Grand-Halleux				x				
	Phase 1 : Espace public		x						x
	Phase 2 : Liaison pédestre				x				
	Phase 3 : Maison de village				x				
5	Aménagement et sécurisation du village de Ville-du-Bois				x				
	Phase 1 : Aire de convivialité				x				
	Phase 2 : Sécurisation de la traversée				x				
	Phase 3 : Abords de la salle				x				
6	Aménagement de l'assiette du tram vicinal reliant Lierneux à Hébronval en pré-Ravel				x				

	(partie Vielsalm)								
7	Aménagement de l'assiette ferroviaire reliant Vielsalm à Born en pré-Ravel (partie Vielsalm)		x						x
8	Acquisition et aménagement de la chapelle Saint-Gengoux et de ses abords				x				
9	Aménagement du centre et de la traversée de Goronne				x				
10	Aménagement du centre de Commanster				x				
11	Aménagement de la place de l'église à Regné				x				
12	Aménagement du centre de Salmchâteau				x				
13	Création et aménagement d'un jardin social				x				
14	Chauffage de la piscine communale par valorisation de la chaleur produite dans une centrale de biométhanisation				x				

15	Mise en place d'une politique de gestion concertée des petites propriétés forestières	x							58 500 €
16	Acquisition et équipement de la zone d'activité économique de Hébronval		x					x	
17	Mise en place d'une politique énergétique des bâtiments communaux		x						x
18	Création de logements à loyer modéré				x				
19	Création de logements tremplins pour les jeunes ménages de la Commune		x				x		
20	Création de logements intergénérationnels				x				
21	Création d'une piste cyclable entre les villages de Grand-Halleux et de Vielsalm				x				
22	Mise en œuvre des aménagements proposés dans le cadre de l'étude sur l'aménagement global				x				

	du site de la Baraque de Fraiture								
23	Installation d'éoliennes citoyennes				x				
24	Création d'un centre du savoir du bois avec exposition et démonstration de produits issus de la filière bois				x				
25	Aménagement d'espaces de convivialité dans les villages		x						x
26	Création d'une table d'orientation (par exemple au Bec du Corbeau)				x				
27	Création d'un réseau de cabanes touristiques au sol et dans les arbres		x						x
28	Mise en place d'une politique d'attrait pour les entreprises et centres de recherches du domaine des énergies vertes				x				
29	Création de points poste				x				
30	Maintien d'un équilibre entre la fonction				x				

	résidentielle et touristique des villages								
31	Abrogation du Plan Particulier d'Aménagement (PPA) de Regné				x				
32	Ouverture des paysages agricoles enrésinés				x				
33	Mise en place d'une formation aux techniques des énergies renouvelables				x				
34	Mise en œuvre de solutions d'épuration autonome, groupée, par lagunage…				x				
35	Protection des berges des cours d'eau		x						x
36	Réalisation d'un inventaire et restauration des mares et milieux naturels				x				
37	Création d'une coopérative d'agriculteurs pour l'organisation de travaux en commun et la production de produits locaux				x				

38	Création d'un arboretum accessible au public dans la clairière de So Bechefa				x				
39	Création d'un jardin aquatique au plan d'eau à Vielsalm et mise en valeur du pavillon				x				
40	Création d'un atelier d'aiguisage au musée du coticule				x				
41	Création d'un atelier rural				x				
42	Mise en place d'une Agence de Développement Local (ADL)	x						x	
43	Dynamisation de l'association des commerçants		x					x	
44	Augmentation des contrôles préventifs en matière de sécurité routière		x					x	
45	Interdiction de certaines zones aux poids lourds				x				
46	Augmentation des places de parking dans Vielsalm		x					x	

47	Création de maisons multiservices				x				
48	Aménagement de dispositifs de ralentissement dans les villages		x					x	
49	Création de cheminements cyclables		x					x	
50	Installation d'une chaudière centralisée au bois avec création d'un réseau de chaleur alimentant les bâtiments publics du centre de Vielsalm			x					
51	Etude et mise en œuvre d'un plan global d'intégration phonique et visuelle afin de créer une ceinture verte autour du zoning industriel de Burtonville pour l'ensemble des villages proches				x				
52	Mise en valeur du cheminement pédestre entre le Tiennemesse et la chapelle Saint-Gengoux				x				

53	Création d'un cheminement cyclable entre Vielsalm et Trois-Ponts				x				
54	Plantation de vergers				x				
55	Récupération et valorisation des sous-produits forestiers et d'entretien des haies				x				
56	Intégration paysagère du zoning de Burtonville		x					x	
57	Aménagement de la place de la gare à Vielsalm		x						x
58	Création d'une passe à poisson sur le lac des Doyards		x				x		
59	Signature de la charte de fauchage tardif	x							x
60	Restauration, mise en valeur et entretien du petit patrimoine		x					x	
61	Réalisation d'une plaquette de présentation d'un circuit sur la pierre et le coticule en collaboration avec Lierneux et Recht	x							x
62	Fleurissement et		x					x	

	verdurisation dans les villages								
63	Participation annuelle à l'action « Communes et rivières propre »	x						x	
64	Promotion du covoiturage				x				
65	Collaboration et promotion de l'Agence Immobilière Sociale (AIS)	x						x	
66	Actions en faveur du quartier social de Cahay		x					x	
67	Optimalisation du rôle de la Commission Communale d'Aménagement du Territoire et de la Mobilité (CCATM)		x					x	
68	Amélioration des outils de communication existants		x					x	
69	Participation à l'opération « Un enfant, un arbre »		x						x
70	Organisation de séances d'information sur les mesures agro-environnementales				x				

71	Requalification de certains noms de rues (+ numérotation)				x				
72	Edition d'une charte de la convivialité				x				
73	Actions en faveur des habitants permanents du camping de Vielsalm		x					x	
74	Participation à la journée de l'arbre	x							x
75	Edition d'un document sur les énergies renouvelables pour les habitants				x				
76	Organisation de séances d'information sur la récupération et la valorisation de l'eau de pluie				x				
77	Organisation de séances d'information sur l'épuration individuelle				x				
78	Organisation de séances d'information sur l'agriculture biologique	x						x	
79	Participation aux Journées wallonnes de l'Eau	x						x	

80	Organisation de séances d'information sur le traitement des maladies sans antibiotiques				x				
81	Action pour protéger les arbres et haies remarquables				x				
82	Organisation d'expositions de sculptures en pierre				x				
83	Amélioration de l'organisation des transports en commun	x							x
84	Mise en place d'une cellule de sensibilisation et d'accompagnement des candidats bâtisseurs				x				
85	Sensibilisation des agriculteurs à l'embellissement des abords de fermes				x				
86	Plantation de haies « publiques »		x						x
87	Améliorer l'offre de transport SNCB vers le Luxembourg				x				
88	Etendre le comité de suivi de Spanolux à l'ensemble des		x					x	

	entreprises du zoning								
		R	E	Ab	Att	DR	DR+Autre	Sans	Autre
Total	96	10	29	1	56	1	3	19	16
%	A PARTIR DU TOTAL DES PROJETS	**10%**	**30%**	**1%**	**58%**	**1%**	**3%**	**20%**	**17%**

Progression dans la réalisation des projets :

Le tableau ci-dessous représente la progression de la commune dans la réalisation des projets de son PCDR ; il compare les stades de réalisation des années antérieures, depuis l'approbation de son PCDR, avec l'année en cours :

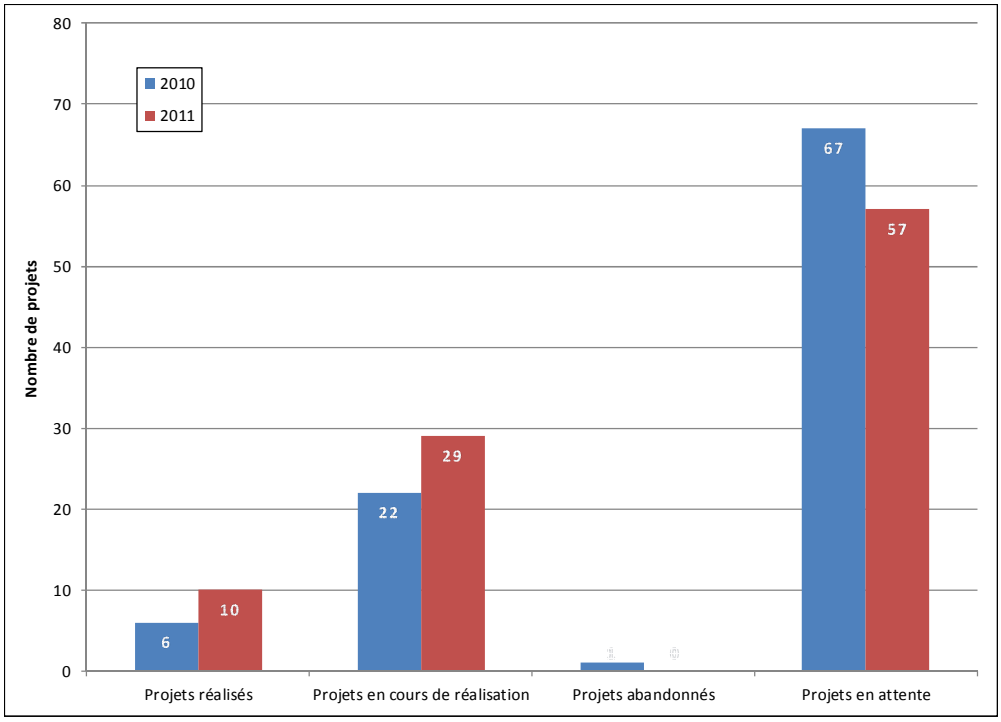


Figure 1 : Progression dans la réalisation des projets – Tableau comparatif

Commentaires :

Très logiquement, l'année 2011 a vu une augmentation du nombre de projets réalisés ou en cours de réalisation par rapport à l'année 2010.

Dix pourcent des projets sont considérés comme terminés. En fin d'année, trente pourcent de projets, en cours de réalisation, en sont à des stades d'exécution plus ou moins avancés. Ces projets sont détaillés dans les états d'avancement ci-dessous.
L'ordre d'exécution des projets a été fixé par la CLDR et selon les opportunités se présentant à la commune.
Comme en 2010, des projets et actions ont été réalisés et seront récurrents d'année en année, comme par exemple la participation à la journée de l'arbre.

Le projet de création d'un réseau de chaleur, abandonné en 2010, sera finalement maintenu dans le lot 3.

Vingt pourcent des projets ont été réalisés, ou sont en cours de réalisation, sans intervention des pouvoirs publics et sont pris en charge par la commune elle-même; seize autres pourcent ont été pris en charge par des investisseurs tiers, privés ou publics, via des appels à projets ponctuels ou des aides structurelles autres que le DR. La commune a budgétisé un montant de

5000 € pour la mise en œuvre d'actions spécifiques de la CLDR, en ce compris son fonctionnement.

Contrairement à ce qui avait été annoncé en 2010, le projet d'aménagement d'une centrale hydroélectrique, projet du premier lot pour lequel devait être sollicitée la première convention, a été postposé. En raison d'éléments techniques et administratifs incertains, difficiles à démêler, l'ordre des priorités a été modifié et c'est finalement la transformation de l'ancien bâtiment Belgacom qui a été retenue par la CLDR pour faire l'objet de la première demande de convention, approuvée en fin d'année.

Descriptif détaillé des projets et actions du PCDR :

- **Evolution des travaux accomplis en 2011**
- **Objectifs spécifiques pour 2012**

Projet 1 : Transformation de l'ancien bâtiment Belgacom en logements tremplins et maison rurale.

Projet qui sera finalement retenu pour faire l'objet d'une demande de première convention-exécution, comme l'a décidé la CLDR lors de sa réunion du 31 mai.

Une réunion préparatoire s'est donc tenue en juin, réunissant les parties concernées par la demande de convention-exécution. Différentes entrevues ont suivi, afin de répondre aux demandes formulées lors de cette assemblée :

- Mise à jour des montants financiers,
- Calcul du coût de la TVA,
- Définition des besoins ; pour cette dernière, un groupe de travail de la CLDR, élargi aux utilisateurs potentiels s'est réuni fin juin. Des demandes complémentaires sont encore venues s'ajouter durant l'année (bibliothèque et CPAS).

La fiche-projet mise à jour, la commune a fait parvenir sa demande, accompagnée des pièces justificatives, au service public de Wallonie qui a rédigé une proposition de convention-exécution dans le courant du mois d'octobre.
S'en sont suivies les approbations par le Collège communal et le Conseil pour finalement aboutir à la notification d'octroi de la subvention par le Gouvernement wallon en décembre.

En 2012, il faudra :

- Maintenir le groupe de travail ; informer et consulter ce dernier. Organiser une visite des lieux si nécessaire.
- Pour répondre à l'estimatif financier qui a posé problème lors des réunions du Conseil et de la CLDR de 2011 :
 - réduire les coûts d'étude et de réalisation, tant que faire se peut, en intégrant des critères spécifiques dans les cahiers des charges.
 - Analyser le projet en CLDR et/ou en GT lors de ses différentes phases de mise en œuvre à l'aide d'une grille comparative.
- Lancer un appel d'offre de service
 - Présenter un avant-projet au groupe de travail qui l'analysera et commentera.

- Identifier et anticiper les risques de nuisances lors des travaux (trafic, impact sur les festivités locales, …).

Projet 2 : Aménagement et exploitation d'une centrale hydroélectrique sur le plan d'eau de Vielsalm

Ce sujet a créé la polémique en CLDR en début d'année, en lien avec une hypothèse de montage financier de la commune.
Diverses réponses à des interrogations administratives, ayant engendré de nouvelles questions techniques, étaient toujours attendues en début d'année.
Sans perspective de délais raisonnablement courts, l'introduction de ce projet comme première convention en développement rural a été remise en cause au bénéfice de l'aménagement de l'ancien bâtiment Belgacom (cf. supra).

Toutefois, en vue de préparer la demande pour une seconde convention, cinq réunions de concertation se sont tenues entre les parties prenantes afin de dégager les solutions aux questions administratives : maîtrise foncière et conclusion d'un protocole d'accord de gestion du plan d'eau.
Les perspectives sont positives et un accord devrait être conclu début 2012.
Deux études ont été réalisées dans le cadre de la concertation :

1. Evaluation de la pertinence d'utilisation du lac des Doyards à Vielsalm comme bassin écrêteur de crues ;
2. Inspection des ouvrages de retenue du plan d'eau des Doyards à Vielsalm et de ses ouvrages connexes.

Sur base de ces avancées, une proposition de méthodologie de travail est rédigée par la FRW et présentée :

- pour information lors de la dernière réunion de concertation 2011,
- pour avis au Collège,
- pour aval à la CLDR.

En 2012, il faudra :

- travailler selon les termes de la proposition, tenant compte des remarques du Collège et de la CLDR, afin que la commune puisse présenter une nouvelle demande de convention en 2012.
 - Elaboration et mise en place d'une structure porteuse (avec une part de financement citoyen)
 - Conception et réalisation du projet
 - Conception (2011) : réalisation d'une étude technico-économique de faisabilité
 - Réalisation (2012 et après)
 - Concession de la parcelle à la commune
 - Finalisation du protocole de gestion entre les partenaires
- Informer la population sur le projet.

Projet 3: Remise en état d'anciens chemins et sentiers de liaison, comme alternative aux routes nationales

Une première réunion suivie d'une visite de terrain s'est tenue en avril 2011, avec pour objectif d'identifier la faisabilité d'un aménagement de type RAVeL et chemins de liaisons reliant Vielsalm à Saint-Vith. Un compte-rendu technique de cette visite est réalisé par l'ASBL « Chemin du rail » et présenté en septembre aux partenaires potentiels : communes concernées, DNF, SPW, FRW. Les différentes options ont été examinées pour aboutir à l'identification d'un itinéraire unique, qui a été budgétisé et présenté en fin d'année.

En 2012, il faudra :

- Identifier les sources potentielles de financement et les activer,
- Réfléchir à un aménagement de la liaison Regné-Fraiture-Hébronval.

A plus long terme, il faudra :

- Rallier Trois-Ponts et Gouvy par Vielsalm,
- Etendre le projet à d'autres sentiers communaux dans les villages.

Projet 15 : Mise en place d'une politique de gestion concertée des petites propriétés forestières.

La phase pilote du projet a été finalisée cette année par un rendez-vous forestier lors duquel les résultats chiffrés ont été présentés aux opérateurs de terrain, propriétaires et gestionnaires.
Une brochure de synthèse présentant les résultats à Vielsalm mais aussi l'ensemble de la démarche de mobilisation de la ressource en bois dans les petites forêts privées a été publiée en septembre à l'initiative de la Société Royale Forestière de Belgique.
D'une manière générale, ce projet a engendré un chiffre d'affaire de 264.000 € sur la commune ce qui représente une valeur ajoutée de 205.000 € compte-tenu des frais d'animation.
Deux mille trois cent trente-cinq m³ de bois ont été mobilisés, 20 Ha d'unité de gestion créés et près de 7000 mètres de chemins restaurés sur fonds propres de la commune ; des propriétaires, représentant 45 Ha de surfaces boisées, ont en outre bénéficié de conseils de gestion.

En 2012, il faudra :

- Faire un suivi des travaux réalisés ;
 - Remise en état des chemins après débardages ;
- Mettre en place l'Agence de Développement Locale[9], structure d'extension du projet à l'ensemble de la commune ;
- Identifier de nouveaux massifs et y déployer la méthodologie testée sur le « Cheneux » et le « Monty ».
- Continuer l'information vers le DNF / initier une collaboration.

[9] Pour plus d'information, se référer à la description du projet 42 : « Mise en place d'une Agence de développement local ».

Projet 16 : Acquisition et équipement de la ZAE d'Hébronval.
La mise en œuvre de la ZAE se poursuit avec des initiatives privées.
Dans ses prescriptions en matière d'aménagement du territoire, la commune veille à maintenir une cohérence en travaillant avec la Direction de l'Urbanisme du SPW, elle impose par exemple la création d'une voirie d'accès. A ce propos, le Conseil communal a approuvé en 2010 la création de cette voirie et la participation financière communale, sur fonds propres, pour aménager la couche de finition. Cette intervention est motivée par l'implantation d'une nouvelle entreprise et la nécessité d'intervenir rapidement, sans attendre une éventuelle aide liée au Développement rural.
L'intercommunale Idelux avait en son temps refusé de s'investir dans l'aménagement de la zone pour des motifs d'ordre technique notamment.

En outre afin d'aider les entrepreneurs

En 2012, il faudra :

- Intégrer la dynamique existant dans la ZAE aux travaux de l'ADL à mettre en place,
- Intégrer la zone économique dans le paysage,
- Aménager la voirie.

Projet 17 : Mise en place d'une politique énergétique dans les bâtiments publics.
La commune a réalisé un cadastre énergétique de son parc immobilier en 2010.
Cette dimension est intégrée dans les travaux de rénovation des bâtiments en 2011 :

- Isolation des combles au presbytère de Vielsalm,
- Remplacement de la chaudière au presbytère de Salmchâteau,
- Isolation à l'école de Goronne.

De plus, la commune avait commandé une étude portant sur l'amélioration des performances énergétiques de la piscine et y prévoit des travaux d'importance : isolation de la toiture et des façades, remplacement des châssis, amélioration du système de chauffage et des équipements de traitement de l'eau. Le coût des travaux est estimé à 925 000 € hors taxes avec une aide de 75% d'Infrasport. Le Conseil a voté en mai le cahier des charges des travaux qui devraient débuter en 2012.

En outre, le CPAS a mis en place une commission communale de l'énergie.

En 2012, il faudra :

- Intégrer l'URE dans les travaux,
- Poursuivre le monitoring en collaboration avec la Commission mise en place,
- Améliorer la visibilité de la Commission énergie,
- Améliorer la gestion de la piscine.

Projet 18 : Création de logements tremplins pour les jeunes ménages de la commune.
Ce projet est à mettre en lien avec le projet d'aménagement de l'ancien bâtiment Belgacom dans lequel sont prévus deux appartements.

En 2012, il faudra :

- Définir les règles de location et de restitution des loyers pour la maison de village.

Projet 23 : Installation d'éoliennes citoyennes :

Différents contacts avaient été pris par des investisseurs avec la commune. Ceux-ci étaient potentiellement intéressés par trois sites sur la commune. Il a été question de pouvoir faire participer la population aux investissements. Bien que les premières réunions d'information de la population aient eu lieu, l'autorité communale n'a pas eu connaissance d'avancements significatifs de la part des porteurs et relatifs à ces projets.

En 2012, il faudra :

- Reprendre contact avec les développeurs s'étant manifestés,
- Créer une société coopérative citoyenne active,
- Développer un projet ; identifier des sites potentiels.

Projet 25 : Aménagement d'espaces de convivialité dans les villages.

Un dossier introduit en 2010 par la commune dans le cadre de l'appel à projet « Générations rurales » a été retenu. Il s'agit de l'aménagement d'un four à pain banal dans le village de Burtonville. La désignation de l'entrepreneur s'est faite en fin 2011.
Bien que ce chantier réponde à un projet du PCDR, celui-ci n'est pas suivi par la CLDR mais par un comité villageois qui a eu le soutien de l'autorité communale.

En 2012, il faudra :

- Réaliser les travaux à Burtonville ; suivre l'avancement des travaux au niveau de la CLDR,
- Développer des initiatives dans d'autres villages.

Projet 27 : Création d'un réseau de cabanes touristiques au sol et dans les arbres.

Ce projet, mené par le SI en collaboration avec la commune au sein d'un groupe de travail, est conditionné par la législation en matière d'aménagement du territoire, qui n'autorise pas l'urbanisation en zone forestière. Une étude de la FRW, réalisée en 2010, a toutefois permis d'identifier des espaces boisés en zone urbanisable, qui plus est propriétés communales et potentiellement intéressants pour la suite.
En 2011, la zone identifiée a fait l'objet d'une visite de terrain par le SI. A ce stade, deux options d'aménagement, pour lesquelles une budgétisation est réalisée, sont encore envisagées.

En 2012, il faudra :

- Obtenir une décision communale d'occupation du terrain,
- Réunir les partenaires, retenir une option et chercher les moyens de mise en œuvre,
- Proposer une collaboration avec des sociétés locales et/ou des entreprises d'économie sociale.

Projet 35 : protection des berges des cours d'eau

En collaboration avec les gestionnaires et le Contrat Rivière Amblève, différents tronçons de berges ont été restaurés. En outre, faute de moyens du gestionnaire du cours d'eau, la

commune qui s'était en 2010 plus particulièrement penchée sur la préservation d'un mur de soutènement de berge en pierre sèche dans le camping de Grand-Halleux (en lien avec le groupe de travail de la CLDR chargé de l'inventaire des murs en pierres sèches), n'a pas vu le projet évoluer.

En 2012, il faudra :

- Faire évoluer le projet de protection du mur à Grand-Halleux,
- Collaborer avec les gestionnaires des cours d'eau et le Contrat de rivière Amblève,
- Lutter contre les plantes invasives.

Projet 42 : Mise en place d'une Agence de Développement Local.

En 2010, la commune a introduit un dossier de candidature réalisé par la FRW ; la commission d'agrément de la Région wallonne doit encore se prononcer. Deux personnes seront engagées en cas de décision ministérielle favorable.

En 2012, il faudra :

- Mettre en place la régie communale autonome ; définir la composition de son conseil d'administration,
- Engager le personnel,
- Installer l'agence,
- Bien cibler et commencer les premiers travaux,
- Collaborer avec l'Opération de développement Rural, ses projets et la CLDR,
- Associer les entreprises (PME, …).

Projet 43 : Dynamisation de l'association des commerçants :

Sur invitation de la commune, diverses rencontres ont eu lieu entre les commerçants de Vielsalm.

En outre, d'initiative, certains commerçants de Salmchâteau se sont groupés pour mettre en valeur leur village. Ils ont notamment réalisé diverses actions, comme la création d'un espace et d'un sentier« Victor Hugo », en référence au passage de l'écrivain dans la région.

Des actions ont été organisées lors des journées du patrimoine, avec notamment une journée de l'aiguisage au musée du coticule.

Les commerçants ont bénéficié de la collaboration de QVW et du SI de Vielsalm pour accompagner leurs actions.

En 2012, il faudra :

- Mobiliser les commerçants de Vielsalm via l'ADL notamment,
- Initier une dynamique au sein des commerçants,
- Associer commerces et tourisme,
- Inviter les entreprises dans les discussions,
- Valoriser les produits locaux.

Projet 44 : Augmentation des contrôles préventifs en matière de sécurité routière :

Le conseil communal a décidé lors de sa réunion du 14 novembre l'acquisition de huit radars préventifs ; des endroits ont déjà été relevés pour les y installer (Grand-Halleux et Neuville-Haut notamment).

En 2012, il faudra :

- Poursuivre l'action
 - Tirer des conclusions d'une première campagne de prévention,
 - Identifier de nouveaux sites,
 - Combiner prévention et répression.

Projet 46 : augmentation du nombre de places de parking dans Vielsalm

Un projet d'aménagement de parking sur un terrain privé situé au centre de Vielsalm est en cours en 2011. L'année écoulée a vu les négociations entre le propriétaire et la commune aboutir. Un achat a été voté en mai 2011 par le Conseil.

En 2012, il faudra :

- Aménager le terrain et signaler le parking aux automobilistes,
- Améliorer la rotation des stationnements – diminuer les voitures ventouses,
- Conscientiser les commerçants à laisser des places libres.

Projet 48 : aménagement de dispositifs de ralentissement dans les villages :

En novembre, le Conseil communal a voté d'une part de nouveaux règlements de sécurité routière modifiant les limites de certaines zones d'agglomération et d'autre part l'acquisition de coussins berlinois ainsi que de la signalétique complémentaire à ces aménagements.

En 2012, il faudra :

- Dresser une liste des zones à risques ; aménager celles-ci,
- Cibler les écoles ; augmenter les contrôles répressifs à leurs abords.

Projet 49 : Création de cheminements cyclables

En 2010, la commune a créé une commission vélo, ayant pour objectif de répondre à l'appel à projet « Communes pilotes Wallonie cyclable ».
Malheureusement, la candidature communale n'a pas été retenue. Toutefois, les autorités souhaitent mettre en œuvre, avec des moyens propres, diverses actions identifiées par la commission (un budget de 15 à 20 000 € est prévu).
Il est également prévu que la commission vélo, sous-commission de la CCATM élargie à d'autres intervenants comme la FRW, poursuive les réunions pour faire évoluer la mobilité douce sur la commune.

En 2012, il faudra :

- Associer des associations de cyclistes,
- Mettre en œuvre la liaison entre Vielsalm et Saint-Vith,
- Initier d'autres liaisons.

Projet 50 : Installation d'une chaudière centralisée au bois avec création d'un réseau de chaleur alimentant les bâtiments publics du centre de Vielsalm.
Le projet, initialement abandonné, est remis en question par la CLDR qui a décidé de le maintenir avec une redéfinition de la localisation de la chaudière et des consommateurs potentiels. Il reste toutefois classé dans le troisième lot.

En 2012, il faudra :

- Réaliser une étude de faisabilité technico-économique.

Projet 57 : Aménagement de la place de la gare à Vielsalm
Ce projet, imaginé par les services communaux en 2010, est inscrit au budget 2011 dans le cadre du plan triennal.

En 2012, il faudra :

- Consulter les utilisateurs et riverains sur les aménagements à mettre en œuvre.

Projet 58 : Création d'une passe à poissons sur le lac des Doyards
Ce projet, préalablement étudié avec la mise en œuvre de la centrale hydroélectrique, est, sur conseil des autorités gestionnaires, en attente de la suppression d'obstacles à la libre circulation des poissons en aval (cascades de Coo). Néanmoins, un canal de dévalaison sera mis en place lors des aménagements liés à la centrale hydro-électrique.

En 2012, il faudra :

- Associer les utilisateurs.

Projet 59 : Signature de la charte « fauchage tardif »
La commune adhère à la charte depuis 2010 ; la fauche tardive a pris court en 2011. Au total 16 Km d'accotements seront fauchés tardivement, entre le 1er aout et le 1er novembre. Une signalisation spécifique a été installée.
Ce projet contribue à répondre aux engagements de Vielsalm « COMMUNE MAYA » qui prévoit de mettre en œuvre dès la deuxième année une convention bords de routes-fauchages tardifs.

En 2012, il faudra :

- Identifier de nouvelles zones à faucher tardivement, afin d'améliorer la convention existante,
- Créer des espaces « mellifères »,
- Sensibiliser le personnel communal,
- Limiter l'utilisation des pesticides,
- Lutter contre certaines adventices qui pourraient être nuisibles.

Projet 60 : Restauration, mise en valeur et entretien du petit patrimoine

En 2012, il faudra :

- Réunir le GT de la CLDR et le mettre au travail,
- Impliquer la population.

Projet 61 : Réalisation d'une plaquette de présentation d'un circuit sur la pierre et le coticule en collaboration avec Lierneux et Recht.

Dans le cadre du Contrat de Rivière Amblève, auquel la commune adhère, un circuit touristique « roches et minières » a été réalisé. Il est disponible sur le site Internet : http://www.tourismegps.be/gps-fr/colonne-de-gauche/les-circuits/les-circuits-de-liege-publies-en-francais/circuits-roches-et-minieres.html.

Pour la commune de Vielsalm, ce circuit met en avant le rocher et la carrière de Hourt, le bec du corbeau et le musée du coticule.

En 2012, il faudra :

- Collaborer avec la maison du tourisme / les syndicats d'initiatives,
- Valoriser les sites par des panneaux d'information,
- Identifier de nouveaux « produits » à valoriser.

Actions 62 : Fleurissement et verdurisation dans les villages.

En 2011, c'est encore la commune qui a fourni les fleurs et assure leur entretien à Vielsalm, Grand Halleux et Salmchâteau.

En outre, les commerçants de Salmchâteau financent et entretiennent le fleurissement de certaines parties de leur village.

Dans les villages de Goronne, Fraiture, Regné et Ottré, des fleurs sont mises à disposition par la commune et entretenues par des habitants.

En 2012, il faudra :

- Utiliser des plantes mellifères,
- Collaborer avec les écoles techniques pour la multiplication des plantes,
- Organiser un concours des façades fleuries.

Action 63 : Participation annuelle à l'opération « Communes et rivières propres ».

La commune encadre et promotionne l'action. Cette année, 192 participants se sont mobilisés, dont une centaine d'enfants. Trente-quatre sacs ont été récoltés, représentants 180 kg de déchets, ce à quoi il convient d'ajouter 10 pneus et quelques encombrants.

ANNEXE 2 : TABLEAU DETAILLANT L'AVANCEMENT PHYSIQUE ET FINANCIER D'UN PROJET EN PHASE D'EXECUTION DE TRAVAUX.

Bien que la commune bénéficie d'une convention 2011, elle n'a pas encore reçu son exemplaire signé par l'autorité représentant la Région wallonne lui permettant de lancer un appel d'offre de service pour la désignation de l'auteur de projet.

Année de la convention	**Type de programme** (biffer les mentions inutiles)	**Intitulé du projet**	**Objectif du projet**	**Montant du subside**
2011 visa n°11/50592		Transformation de l'ancien bâtiment Belgacom en logements tremplins et maison rurale	• Intensifier l'intégration sociale et la convivialité pour un mieux vivre ensemble • Favoriser l'accès aux logements	978 400 €

Etats d'avancement physique du projet :	**Date :**
Désignation de l'auteur de projet :	
Approbation de l'avant-projet par l'A.C.	
Approbation de l'avant-projet par la R.W	
Approbation du projet par l'A.C.	
Approbation du projet par le Ministre	
Adjudication :	
Décision d'attribution du marché	
Approbation de l'attribution du marché par le Ministre	
Début des travaux	
Réception provisoire	
Décompte final	
Réception définitive	
Etat d'avancement financier du projet :	**Montant :**
Montant conventionné à 100%	
Montant du subside développement rural	
Montants cumulés payés à l'entrepreneur	

ANNEXE 3 : TABLEAU RAPPORT COMPTABLE ET FONCTIONNEMENT D'UN PROJET TERMINE (Décompte final < 10 ans).

Année de la convention	Type de programme (biffer les mentions inutiles)	Intitulé du projet	Objectif du projet	Décompte final	
				Montant	Date approbation

Etat du patrimoine :			
Le bien est-il toujours propriété communale ?		**Oui**	~~**Non**~~
Si non, merci de répondre aux questions ci-dessous			
Date d'approbation ou de demande d'approbation par le Ministre de l'acte de vente			
Montant de la vente			
Modalités de réaffectation du montant de la vente			
Le bien est-il loué ?		**Oui**	~~**Non**~~
Si le patrimoine est loué[10] à des tiers et dans l'hypothèse de cession des biens immobiliers, merci de répondre aux questions ci-après. Dans le cas contraire, il est inutile de joindre un document. Il s'agit de la délibération communale relative au patrimoine qui a été cédé.			
Date d'approbation de la convention de mise à disposition du patrimoine (article 3 de la convention)			
Charges générées par l'exploitation du patrimoine	Type	Montant annuel	
	Type	Montant annuel	
	Type	Montant annuel	
Charges d'exploitation du patrimoine	Type	Montant annuel	
	Type	Montant annuel	
	Type	Montant annuel	

Sans objet

[10] Il s'agit de location permanente du patrimoine de type logements, ateliers ruraux.

Bénéfices = recettes moins charges		Montant annuel	
Réaffectation des bénéfices			

Fonctionnement du projet et utilisation du bien [11]	
Description des types d'activités menées dans le cadre du projet	
Impact des activités sur emploi	

Sans objet

[11] ***A titre d'exemple :***

Ateliers ruraux *: type d'entreprise, impact sur la création d'emploi,…*

Maisons de village *: nature et fréquence des manifestations et activités menées, participation , création de nouvelles associations, effet sur la dynamique de la population résidentielle de la commune ,…*

Maison multiservices *: nature des services mis à disposition et des activités, fréquentation, emplois créés*

Espace publics de convivialité *: lieu d'activités de manifestations, attractivité de la commune et création indirecte d'emploi/ de nouvelles activités (commerce,..)*

ACTE PAR LE CONSEIL COMMUNAL DE VIELSALM
EN SA SEANCE DU

Par le Conseil,

La Secrétaire, Le Bourgmestre,

ANNEXE 4 : RAPPORT DE LA COMMISSION LOCALE DE DEVELOPPEMENT RURAL.

Année de l'installation de la CLDR	**Année d'approbation du Règlement d'ordre intérieur**	**Dernière date de la modification de composition de la CLDR**	**Dernière date de modification du Règlement d'ordre intérieur**
2007	2007	2011 (démission du vice-président)	2010
Date des réunions durant l'année écoulée	17 mars 2011	**Nombre de présents sur les 37 membres**	21 présents et 10 excusés
	12 avril 2011		15 présents
	31 mai 2011		20 présents et 9 excusés
	8 décembre 2011		18 présents et 11 excusés

Réflexion de la CLDR sur l'opération de développement rural

D'une manière générale, les membres de la CLDR trouvent que la participation est active et les participants persévérants. Ils se félicitent des informations qui y sont données et de la possibilité de formuler des idées qui sont mises en commun. Ils regrettent parfois une certaine remise en question de leurs idées par une autorité supérieure, politique ou financière.

Certains trouvent que les membres de la CLDR restent passifs aux réunions et dans la mise en œuvre de projets ; il existe encore trop souvent des dérives vers le « y a qu'à » ou des remises en question de projets déjà pourtant bien avancés (pas assez de décisions fermes).

De nouveaux arrivés permettent d'améliorer la représentativité de la CLDR bien que peu de jeunes en soient membres. Le noyau est trop important pour avancer concrètement dans la mise en œuvre de projets ; des techniques pourraient être trouvées pour améliorer cet état de fait comme la délégation vers des groupes de travail plus ou moins autonomes.

Les aspects sociaux et économiques sont assez négligés.

Des projets aboutissent ou sont en bonne voie de réalisation, par exemple la journée de l'arbre (portée en partie par la CLDR) qui est une réussite.
Certains projets pourraient être regroupés pour une meilleure efficacité.

Les aspects juridiques, administratifs et financiers sont sous-estimés par les membres qui souhaitent légitimement du concret.

Les projets et réalisations en cours ou terminées ne sont pas assez valorisés auprès des habitants. La CLDR souhaiterait aussi responsabiliser le citoyen.

Ils trouvent parfois les horaires inadéquats et souhaitent une réduction de la durée des réunions.

Le PCDR contient trop de projets et parfois de trop gros projets.

Les membres souhaiteraient avancer vers une concrétisation des plus gros projets, ils trouvent le processus assez lent.

Ils souhaiteraient encore s'impliquer d'avantage et disposer d'une plus grande autonomie des groupes de travail avec une délégation pour la concrétisation plus rapide de projets à portée humaine : projet de murs en pierres sèches, patrimoine, …

Propositions de projets à entreprendre

Numéro fiche-projet	2
Intitulé du projet	Aménagement et exploitation d'une centrale hydroélectrique sur le plan d'eau de Vielsalm
Priorité du projet	1
Calendrier d'exécution	
Propositions de projets à entreprendre	
Numéro fiche-projet	3
Intitulé du projet	Remise en état d'anciens chemins et sentiers de liaison, comme alternative aux routes nationales
Priorité du projet	1
Calendrier d'exécution	
Propositions de projets à entreprendre	
Numéro fiche-projet	4
Intitulé du projet	Aménagement global du village de Grand-Halleux
Priorité du projet	1
Calendrier d'exécution	

ANNEXE 5 : PROGRAMMATION DANS LES TROIS ANS AVEC RECHERCHE DES MOYENS FINANCIERS

	Priorité du PCDR	Intitulé et numéro du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)	
				Dénomination	Pourcentage intervention
Année rapport annuel + 1 an	1	Aménagement et exploitation d'une centrale hydroélectrique sur le plan d'eau de Vielsalm	Projet estimé à 702 308 € HTVA	DR	80 %
Année rapport annuel + 2 ans	1	Remise en état d'ancien chemins et sentiers de liaisons comme alternatives aux routes nationales	Volet 1 : Petit-Thier Vielsalm : 1 024 000 HTVA	SPW	Pour les parties RAVeL
				Voiries agricoles	80 % pour les parties à charge de la commune
			Volet 2 : Fraiture – Regné – Hébronval : 197 950 HTVA et hors frais	DR	80 % pour les parties à charge de la commune
Année rapport annuel + 3 ans	1	Aménagement global du village de Grand-Halleux	Phase 1 : Place communale et site de la gare : 525 000 €	DR	80 %

			HTVA Phase 2 : Liaison pédestre 530 000 € HTVA Phase 3 : Acquisition et réhabilitation/transformation de la gare en maison de village : montants financiers à déterminer.		